

FICHE 1



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Définition et mise en œuvre d'une dynamique alimentaire locale

Enjeux et contexte

L'alimentation est un sujet transversal porté par plusieurs champs de l'action communautaire : développement social, développement économique ou encore transition écologique. Le partage des réflexions amène à constater plusieurs points :

- La demande sociétale se renforce. Pour y répondre les territoires sont amenés à reterritorialiser la production au regard des consommations. Les enjeux sont alors de :
 - Améliorer l'accès à une alimentation de qualité pour les populations locales ;
 - Maintenir l'agriculture et soutenir sa transition ;
 - Permettre au territoire de se réappropriier son alimentation, son agriculture et les filières qui valorisent les productions.
- Les réglementations et leurs programmes (loi EGALim, Programme National Nutrition Santé, Programme National Alimentaire, etc.) amènent le territoire à répondre à de nouvelles demandes mais certains chaînons manquants sont à identifier et à compléter pour réussir cette transition. Certains acteurs ont besoin d'être accompagnés (notamment les agriculteurs et acteurs de la restauration collective) pour relever ces défis.

Pour répondre à ces attentes, la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire de territoire en lien avec le monde agricole implique la définition et le pilotage coordonné des actions permettant une organisation transverse des différentes compétences à mobiliser (développement éco, santé, etc.). Un Projet Alimentaire Territorial permettrait une approche décloisonnée ainsi que des initiatives privées et publiques afin de créer des synergies et faire système pour une alimentation plus durable à l'échelle du territoire.

Objectifs

- Donner accès à une alimentation de qualité pour tous ;
- Préserver les milieux, les ressources et les métiers (notamment en maraîchage) ;
- Renforcer la coopération entre acteurs > synergie ;
- Garantir aux agriculteurs une rémunération juste (et valoriser les services environnementaux) ;
- Soutenir la filière agricole (mise en réseau, diversification, etc.) ;
- Valoriser le secteur agricole et agro-alimentaire (conforter les chaînons manquants, etc.).

Impact de l'action

- Atténuation Adaptation
 GES Energie Qualité de l'air Stockage carbone

Sous-action 1

Descriptif	Réaliser le diagnostic territorial permettant d'établir la cartographie des acteurs des filières alimentaires, de production et de transformation locales. 1. Etablir le listing des producteurs locaux, des transformateurs, des structures de vente et de consommation, des associations. Profiler les filières à l'échelle du territoire pour structurer l'offre locale et conforter les « chaînons » manquants. 2. Organiser des groupes de concertation permettant l'échange sur les données et visant à créer des synergies entre acteurs
Public-cible	acteurs des filières alimentaires, de production et de transformation locales
Etat	En cours
Calendrier	2020-2026

Sous-action 2

Descriptif	Valoriser les productions locales et bio, les filières et savoirs faire pour les dynamiser. 1. Développer un programme de communication (plateforme numérique, brochures, etc.) auprès du grand public et des élus portant sur l'alimentation locale et bio.
------------	---

		2. Développer un programme d'animations pour différents publics (ciné-débat, rando ferme, conférences, etc.) visant à découvrir les filières et inciter à une relocalisation des consommations.
	Public-cible	Tout public
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 3	Descriptif	Initier et/ou soutenir l'évolution de pratiques en restauration collective. 1. Faire l'état des lieux de la restauration collective par secteurs hors domicile (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, entreprises, etc.) 2. Apporter un soutien technique à l'évolution des pratiques en restauration collective (marché public, sensibilisation des convives, techniques de cuisine, etc.)
	Public-cible	restauration collective
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 4	Descriptif	Pérenniser l'économie agricole et soutenir sa transition 1. Accompagner l'installation d'agriculteurs (pépinière maraîchère, etc.) et la transmission d'exploitations 2. Accompagner et diffuser les expérimentations visant l'amélioration qualitative des productions
	Public-cible	Agriculteurs, éleveurs, maraîchers
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 5	Descriptif	Sensibiliser les publics aux enjeux sanitaires et économiques 1. Mettre en place des temps d'échanges et de formation dédiés aux personnels de la petite enfance et aux communes (alimentation bio, perturbateurs endocriniens, etc.) 2. Mettre en place des temps d'échanges et de sensibilisation portant sur l'impact de l'alimentation sur la santé et la gestion budgétaire de cette ligne de dépense (Epicerie sociale, CIAS, école des consommateurs, etc.)
	Public-cible	Tout public et encadrants
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
Sous-action 6	Descriptif	Travailler l'image des métiers auprès des jeunes et du grand public 1. Soutenir et accompagner le développement de cycle d'animations : rencontres, démonstrations, échanges, visites d'exploitations... 2. Mobiliser les établissements de formation autour d'un événement annuel en lien avec les entreprises...
	Public-cible	Tout public
	Etat	A développer
	Calendrier	2020-2026
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	
Partenaires	Co-pilotage : Chambre d'agriculture, PNR CMO Partenaires engagés : APEI les Papillons Blancs, A Pro Bio, producteurs, etc.	
MOYENS		
Part. et disp. financier	ADEME, DRAAF, Agence de l'eau, Région	
EVALUATION		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'acteurs recensés, nombre d'acteurs mobilisés, nombre d'acteurs impliqués dans la dynamique collective (présence aux groupes de travail, signataires d'engagement partenarial, etc.) part des communes œuvrant en restauration collective en mesure de répondre aux attendus de la loi Egalim, part d'approvisionnement des filières alimentaires locales par la production locale (légumes, céréales, viande, etc.) et projection des exploitations en transition vers le bio.	